



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 21 juillet 2020

Ouverture de la séance à 19h30

Absents excusés : Philippe FICHET, Jean IWASINTA et Isabel LALAOUI qui ont donné procuration respectivement à Françoise SCHNEUWLY, Daniel GRANJON et Thierry COURQUET

Secrétaire de séance : Lydie TAVERDET

Mr le maire présente 2 cartes de remerciement, celle de la famille LALLIER/MOREAU suite au décès de Monique LALLIER et celle du couple CHOIGNARD/AZOUGAGH à l'occasion de leur mariage.

Le maire rappelle l'arrêté de sécheresse en cours, les mesures et restrictions sont sur le site de la commune.

1. FINANCES

a. **Remboursement de frais**

Le conseil enregistre deux remboursements à des particuliers : une jante abîmée sur le chemin forestier et un bris de vitre de voiture causé par un caillou lors d'une opération de débroussaillage « bord de route » par le personnel communal.

b. **Travaux et achats complémentaires 2020**

Suite à des sommes prévues au budget et non utilisées, celui-ci permet des investissements complémentaires :

- L'ajout d'une seconde porte d'entrée en mairie pour créer un sas qui apportera plus de sécurité au bâtiment et du confort aux locataires du 2^{ème} étage.
- Une caméra supplémentaire au niveau de Colruyt avec le double objectif de surveiller le parking et les abords et de surveiller le point R. Pour ce faire, le conseil demande aux services de l'état, l'autorisation pour l'installation d'une 5^{ème} caméra et sollicite l'état pour une subvention de 50% de la somme HT.
- L'achat et l'installation de 2 figurines pour la sécurité aux abords des écoles.
- L'installation d'une rampe d'aspiration sur le Doubs, pour protection du Cario club, contre d'éventuels incendies.

Ces investissements feront l'objet d'une DM3 qui sera prise lors du conseil municipal de septembre.

c. **Portage EPF** : Dossier reporté

d. **Notification de subvention DETR** : La dernière notification pour la rénovation des courts de tennis ayant été notifiée par les services de l'Etat, le conseil donne son accord pour la rénovation des 2 courts avec un reste à charge de la commune, de 35 %, soit environ 30 000 €.

La subvention annuelle de la commune au club sera réduite de moitié pendant 2 à 3 ans en compensation de cet investissement.

2. TRAVAUX NEUFS / ACHATS : Dans le cadre de l'attribution du second marché de voirie du chemin forestier, menant à Lucelans, c'est l'entreprise EUROVIA qui est choisie par la commission d'ouverture des plis, ce choix est confirmé par le conseil pour une somme de 64 690 € HT soit 77 628 € TTC.

3. FORÊTS : Lors de la réunion du 09 juillet 2020, l'ONF a expliqué les 2 crises sanitaires majeures qui touchent les épicéas (seront coupés pour assurer la sécurité sur la RD 438) et les hêtres. Ils dépérissent suite à la sécheresse. Les invendus sont très importants, c'est un phénomène général qui interroge sur l'avenir.

Une vidéo sur la vie des arbres et les impacts du réchauffement climatique est visible sur : <https://www.replay.fr/science-grand-format-le-genie-des-arbres-4341217>

La prochaine campagne d'affouage est lancée.

4. JEUNESSE, SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

Signature du contrat 2S2C, protocole de reprise scolaire : Depuis le 2 juin, date de reprise de tous les élèves par groupes, les Francas se chargeaient de l'accueil des groupes ne pouvant être accueillis en classe et dont les parents n'avaient pas de solution de garde. Les Francas organisaient des activités en lien avec les apprentissages scolaires mais en version plus ludique. L'Education Nationale se proposait de financer ces heures.

Nous avons donc signé la convention qui finançait 110 € par jour et par groupe de 15 enfants, ce qui était notre cas (6 enfants de maternelle et 9 de primaire) pendant 11 jours avant la reprise de l'école obligatoire totale du 22 juin. Cette somme permettra de financer le surcoût lié à ces accueils exceptionnels.

FRANCAS

Le centre de loisirs fonctionne du 6 au 31 juillet donc 4 semaines cette année avec un effectif de

*15 maternelles

*24 primaires

*18 ados inscrits selon les activités (la MDJ fonctionne elle sur 3 semaines).

Comparatif avec l'an passé : 3 semaines de fonctionnement, 59 inscrits (38 primaires, 21 maternelles) et 19 ados.

Le périscolaire pour la rentrée enregistre 98 inscrits contre 117 en 2019 (20 CM2 en moins et 4 ou 5 arrivées de PS), c'est une estimation provisoire car il manque encore 35 dossiers qui devaient être déposés pour le 2 juillet.

50 enfants sont inscrits en restauration scolaire en moyenne par jour, 50 en périscolaire matin et soir et 22 le mercredi dont 6 de Mandeuze en journée complète.

Suivant le protocole de rentrée, nous serons peut-être obligés de modifier l'organisation des repas et d'ajouter du personnel pour le nettoyage des locaux, nous en reparlerons à la rentrée.

Le scolaire :

Pour la dernière partie de l'année (quand l'école avait repris pour tout le monde), il manquait une dizaine d'enfants. Ainsi, plus de 90% étaient revenus à l'école.

Nous avons également appris que certains enfants n'avaient effectué aucun travail durant le confinement, la rentrée n'en sera que plus difficile pour eux.

Nous avons fêté, par ailleurs, le départ du maître de CM2, Mr MOUGIN ainsi que le départ de la directrice de la maternelle, Mme GOUJON qui retourne plus près de chez elle, à Morre plus exactement. Mme MERAT reprendra la direction temporairement l'an prochain.

Pour la rentrée, nous accueillerons donc 3 nouvelles enseignantes et un effectif entièrement féminin. Concernant les écoles, le protocole de la rentrée risque d'être le même que celui de cette fin d'année avec entrée un par un, à un mètre d'intervalle, lavage des mains en entrant et port du masque obligatoire pour les enseignants... Le Maire propose à compter de la prochaine année scolaire de faire un accueil officiel des enseignants en mairie.

Conservatoire : Chœur de Mathay

Le chœur de Mathay reprendra le mardi 15 septembre de 17h 45 à 18h 45, toujours à l'école primaire mais certainement dans la salle d'expression corporelle, plus vaste. En effet, le Conservatoire demande de mettre à disposition une salle d'au moins 50 m² ainsi qu'un protocole précis de nettoyage de la salle. Nettoyée avant l'arrivée des enfants, elle accueillera 12 enfants maximum.

Signalisation passages protégés :

Les délégués de classe de l'école primaire avaient adressé une lettre en mairie suite à l'accident survenu en début d'année à l'école primaire, à une des élèves. L'adjointe les a rencontrés, leur a expliqué que leur courrier avait été lu au conseil municipal et avait retenu toute l'attention et que, en réponse, la sécurité allait être améliorée aux abords des écoles. Elle leur a montré les figurines (Arthur et Zoé) qui ont été choisies pour être installées à l'entrée des passages piétons.

Elle a abordé la création d'un conseil municipal des jeunes qui pourrait être mis en place à Mathay.

5. DÉMARCHE PERSONNES AGÉES

Résidence Séniors

Le projet de construction d'une résidence seniors avance, au niveau de l'assainissement, la voirie, les réseaux... nous sommes en attente du contrat d'engagement mutuel mairie/promoteur qui sera acté devant notaire.

Ateliers Bons Jours

La mutualité française propose la réorganisation d'ateliers comme précédemment, (3 ateliers ont déjà été mis en place : santé, pep's eureka(mémoire), équilibre) avec un protocole sanitaire. Le conseil décide d'attendre l'automne pour voir l'évolution de la situation sanitaire.

C@fés connectés

Les cours débuteront le vendredi 16 octobre pour 10 semaines soit jusqu'au 18 décembre, de 16h à 18h en salle de mairie. Les 20 personnes qui se sont inscrites seront contactées très prochainement. 2 groupes seront constitués, le 2^{ème} se déroulera au printemps.

6. PERSONNEL

Une nouvelle secrétaire prendra ses fonctions le 18 août, elle s'appelle Adeline LUCHT. Son poste portera notamment sur la facturation de la restauration scolaire, l'urbanisme, des remplacements à la poste, et le remplacement de la secrétaire de l'accueil.

7. CCAS ÉPICERIE SOLIDAIRE

Bilan 1^{er} semestre

Durant cette période, 58 personnes ont été accueillies et rencontrées, 1 à 2 fois chacune. Pendant le confinement, plusieurs contacts par téléphone et même 2 visites à domicile urgentes ont été réalisés. L'adjointe expose la nature des demandes surtout la constitution de dossiers, l'installation de téléassistance... voire une orientation vers l'épicerie sociale.

L'épicerie sociale accueille un stagiaire, afin qu'il bénéficie d'une aide au financement de son permis et un bénévole.

Informations diverses

L'opération brioche 2020 est annulée et reportée en 2021.

Le plan canicule est prêt à être activé si besoin.

La collecte de la ligue contre le cancer se déroulera en octobre et novembre 2020.

L'animation « octobre rose » sera décidée en septembre, selon l'évolution de la situation sanitaire.

8. ÉNERGIE

Une société **d'implantation d'éoliennes** « EOLIS » sur le grand Est a contacté la mairie. Une réunion de présentation a eu lieu en mairie le 21 juillet dernier. Divers points : Etudes, construction, entretien pendant 25 à 30 ans, démantèlement, recyclage, ont été abordés. Tout est recyclable sauf les pâles soit 2%. La mise en place d'un tel projet prend 4 à 5 ans.

Le conseil demande à étudier des propositions d'investisseurs locaux (il y en a sur le Sud de l'Alsace et dans le Jura), et souhaite qu'un tel projet s'inscrive dans une réflexion communautaire (PMA). Il est précisé que toute décision de la commune fera l'objet d'une présentation en réunion publique.

Éclairage public :

Suite à un bilan global réalisé par le SYDED fin 2019 et conformément à nos engagements à réduire l'empreinte carbone de la commune, il a été décidé d'engager un plan de rénovation de l'éclairage public, dès 2021. Pour permettre de réduire notre consommation électrique, l'éclairage LED à 2 niveaux de luminosité sera généralisé progressivement.

Il est d'ores et déjà prévu de mener ce plan de rénovation sur 4 années.

Les tranches annuelles seront définies en priorisant les secteurs : Vétusté, consommation, etc

Qualité de l'air dans le groupe scolaire :

Suite à l'audit énergétique des bâtiments communaux, il a été mis en lumière, une insuffisance en terme de renouvellement d'air, au niveau du groupe scolaire.

Nous avons pris en compte ce sujet, avec les actions suivantes :

- Remise en conformité de l'existant (Efficacité des VMC / raccordement gaines....) - Maintenance
- Conservation des mesures liées au COVID 19 (Aération fréquente et obligatoire des classes) - Mesures conservatoires
- Dotation de capteurs de CO2, visant à ne jamais dépasser un certain seuil (Milieu clos : 1000 ppm soit 0,1 % CO2 dans l'air ambiant) - Consultation en cours

La mise en place d'une VMC double flux, sera prévue au travers d'une réhabilitation complète du primaire 1, donnant lieu à des aides financières élevées. (Planification à venir)

Nuisance ligne Haute tension 225 000v :

Sujet ancien mais toujours d'actualité, pour la famille JOLIVET – FARRET (Hameau de LUCELANS) qui se plaint, de crépitements permanents sur la ligne haute tension passant à proximité de leur habitation. Cette nuisance avérée est apparue plus prégnante après la rénovation de la ligne et l'échange des câbles en 2011, (alors que l'augmentation du diamètre des câbles et l'absence de pollution, auraient dû améliorer la situation).

Une réunion d'échange a eu lieu en mairie le 18/06 avec RTE et M.FARRET.

Bilan des dernières actions :

Mesures électromagnétiques (réalisées en 09 /2019) : Aucune anomalie (De 0.25 à 1.5 micro Tesla / 100 micro Tesla étant la limite règlementaire).

Mesures de bruit(réalisées du 11 au 18/12/19) : Ont montré des « émergences fréquentielles » dans des fréquences de 1 à 20 KHz, ce qui explique la gêne, mais restent cependant inférieures aux seuils réglementaires.

Ce bilan négatif des dernières mesures, ne solutionne donc nullement le problème de la famille .

Il a été précisé que les mesures en période hivernale, par temps venteux, n'était pas très judicieuses.

De nouvelles pistes ont été évoquées avec RTE, à suivre donc...

- 9. ÉTAT :** L'outil pour demander un avis d'évaluation domaniale est désormais dématérialisé sur une plateforme « démarches-simplifiées.fr »

Le Plan National Canicule est activé, il est consultable sur le site de la préfecture.

- 10.PMA :** L'épandage des boues durant l'été 2020 a été planifié, il couvre 26 hectares environ.

11.DIVERS

- L'attribution des logements communaux du groupe scolaire est présentée et actée en séance
- Allègement des 2/3 du montant de la CFE au titre de 2020 : Seul PMA est compétent
- Le règlement du Conseil Municipal est lu, travaillé en séance puis adopté
- Le recrutement technicien communal fera l'objet d'une définition de poste en commission
- La proposition VISIOM, véhicule publicitaire, n'étant pas adapté à la commune de Mathay, le maire déclinera l'offre au nom du conseil municipal
- Une proposition de GED Gestion Electronique de Documents, accessible depuis tous les ordinateurs pour trouver facilement les fichiers et optimiser l'archivage est exposée : le coût d'installation est de 1350 €, s'ajoute un loyer de 297€ HT et un contrat d'entretien mensuel de 80€ HT. Le conseil décide d'étudier le projet, de demander plusieurs offres pour les comparer, de voir comment numerica peut être ressource, et de questionner PMA pour une démarche mutualisée.
- Le maire a pris un arrêté pour fermer le city stade à partir de 22 heures, afin d'éviter les problèmes de voisinage.